



Protocole d'intervention lors d'une chute sur la tête

- 1. Intervention immédiate d'au moins une personne ayant suivi le cours de premiers soins.**
- 2. Une des décisions suivantes doit être prise lors de l'intervention :**
 - Décision 1 : Appeler le 911 pour un transport à l'hôpital (si la personne est inconsciente ou semble dans un état de grande désorientation ou de confusion).
 - Décision 2 : Reconduire la personne au CLSC.
 - Décision 3 : Reconduire la personne chez elle.
 - Décision 4 : Demander à la personne de s'asseoir sur un banc pour une évaluation ultérieure.
 - Décision 5 : Autoriser la personne de continuer à jouer.
- 3. Dans le cas de la décision 1 :**
 - Laisser la personne blessée sous la responsabilité des ambulanciers.
 - Téléphoner à une personne ayant été identifiée par la personne blessée comme personne à rejoindre en cas d'urgence pour lui expliquer la situation.
- 4. Dans le cas de la décision 2 :**
 - Identifier deux (2) personnes pour conduire la personne blessée au CLSC.
 - Téléphoner à une personne ayant été identifiée par la personne blessée comme personne à rejoindre en cas d'urgence pour lui expliquer la situation.
 - S'assurer qu'il y a une personne qui prend en charge la personne blessée.
- 5. Dans le cas de la décision 3 ou de la décision 4 :**
 - Identifier deux (2) personnes pour conduire la personne blessée chez elle.
 - Remettre une feuille à la personne blessée lui expliquant ce qu'il faut observer ou faire lorsque l'on a fait une chute sur la tête (la feuille est dans une chemise dans le premier tiroir de la filière dans notre local de rangement)
 - S'assurer qu'il y a une personne qui prend en charge la personne blessée.
- 6. Assurer un suivi auprès de la personne blessée dans les jours qui suivent par une personne désignée par le Conseil d'administration.**